

Mardi 08 Juillet

Excusés: Jean-Marc Touplin, Christelle Quentin, Franck Gauteur, Joël Barraï, Jean Sébastien Doreau, Yannick Garnier, Maxime Bédier

Réunion Cossage

Ordre du jour:

Bilan des heures travaillées:

Situation au 31 mai:



12/07/2025

Synthèse des Heures travaillées période 1er Juin 2024 au 31 Mai 2025

Alison	Heures Clubs	Heures extra
Total	911,55	172,40
Total Période	1083,95	
Total Annuel	1084,73	
Légal		
Ecart	-1	Heures

Etienne	Heures Clubs	Heures extra
Total	1274,75	27,00
Total Période	1301,75	
Total Annuel	1285,60	
Légal		
Ecart	16	Heures

Maxime	Heures Clubs	Heures extra
Total	1456,25	205,50
Total Période	1661,75	
Total Annuel	1607,00	
Légal		
Ecart	55	Heures

Martin	Heures Clubs	Heures extra
Total	706,45	145,00
Total Période	851,45	
Total Annuel	803,50	
Légal		
Ecart	48	Heures

Tolga	Heures Clubs	Heures extra
Total	1270,50	252,50
Total Période	1523,00	
Total Annuel	1607,00	
Légal		
Ecart	-84	Heures

Point sur sur la situation d'Étienne:

Étienne a eu un entretien le 24 juin concernant son licenciement. Sa collaboration avec l'USMC prendra fin le 31 août. À cette date, un solde de tout compte devra être établi. Le jour de son départ, il sera tenu de restituer l'ensemble du matériel mis à sa disposition, notamment les clefs et le téléphone, au cossage. Aucune indemnité de départ n'est prévue. Il est également important qu'Étienne reste discret dans sa communication sur son projet

Embauche d'un nouvel animateur :

Dans le cadre de la réorganisation de l'équipe, Tolga passe à temps complet au niveau du cossage. Un nouvel animateur sera recruté à hauteur de 0,60 ETP pour l'USMC. Le contrat de ce nouvel animateur débutera le 1er septembre. Conformément aux obligations légales, un appel à candidatures devra être lancé au cours du mois de juillet. Les entretiens se tiendront en août afin de permettre une prise de poste dès le 1er septembre. Il s'agira d'un contrat à durée déterminée d'un an, sur la base de 21 heures hebdomadaires.

Situation des heures Tennis club Cosséen:

À REVOIR (au vu des propos de la dernière réunion, nous sommes toujours en interrogation sur la saison prochaine en terme d'heures)

Point sur la rentrée de Septembre pour Cossé et Quelaines:

ESQ: pas de changement

ASBQ: pas de changement

TCQ: pas de changement

UC sud: pas de changement

Avant garde: pas de changement

Activités de différentes associations:

Question diverses:

Pour la commune de Quelaines, une facture de 319 euros sera émise afin de couvrir les frais de déplacement d'Alison.

Une facture d'acompte de 5000 euros sera adressée à l'USMC au titre du financement du poste de Tolga.

Une facture d'acompte de 400 euros sera envoyée à l'ESQ pour la participation au financement de Martin.

⚠ Chaque association doit obligatoirement être représentée par au moins une personne lors des réunions. ⚠

Prochaine réunion: 11 septembre 20H30

À rajouter: president@agcv-asso.com